

PSYMOB – Equipe mobile de psychiatrie adulte (CHAI)

Equipe mobile

Qui est concerné ?

Adultes

Domaines d'activités principaux

Prévention
Soins psychiatriques et de réhabilitation

Coordonnées

26 avenue Marcellin Berthelot
38100 Grenoble

PSYMOB@ch-alpes-isere.fr

04 56 58 84 15

<http://www.ch-alpes-isere.fr/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Modalités d'accès

Qui peut solliciter la structure ?

Professionnel
Proche

Intervention à domicile

Présentation

Missions principales sont « l'aller vers » les patients en difficulté d'accès aux soins et le soutien des proches et des intervenants de première ligne. L'équipe intervient auprès : D'adultes de 18 à 69 ans présentant des difficultés psychiques importantes non suivies ou non prises en charge par des services spécialisés adaptés ou en rupture de soins depuis plus de 6 mois : - réticents à l'offre de soins, - avec lesquels une négociation est encore possible (acceptant l'intervention d'un professionnel de l'équipe), - résidents à domicile ou en hébergement. De proches de ces personnes affectés par cette situation.

Objectifs & Missions

Les personnes souffrant de troubles psychiques ont souvent des difficultés à demander de l'aide. Ce besoin d'aide peut être identifié par des proches ou des professionnels qui formulent une demande pour eux.

Faire appel à l'équipe Psymob permet de :

- Donner des chances de soins aux personnes qui n'ont pas la possibilité d'en faire la demande.
- Prévenir les crises et les hospitalisations sans consentement.

L'équipe intervient de manière programmée pour les situations nécessitant une consultation ou un avis psychiatrique, en dehors des situations d'urgences immédiates. En lien avec le médecin traitant.

L'équipe ne fait pas de suivi au long court.

Elle ne se substitue pas aux dispositifs de secteurs psychiatriques notamment pour les personnes ne respectant pas le programme de soins dans le cadre de la loi du 5 juillet 2011.

L'équipe intervient à la demande des familles, proches, médecins généralistes, infirmiers, psychologues, psychiatres, services de santé au travail, médecine préventive, intervenants sociaux, organismes de tutelle, etc.

Une fiche de demande d'intervention est à demander, à renseigner et à nous retourner par mail ou MonSisra

Après concertation et analyse détaillée de la demande, il pourra être proposé :

- Une première intervention auprès de la personne sur le lieu de son choix en présence du tiers demandeur.
- Plusieurs interventions individuelles (sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois) permettant d'évaluer les besoins en soin, de proposer et d'accompagner vers un dispositif de soin adapté.

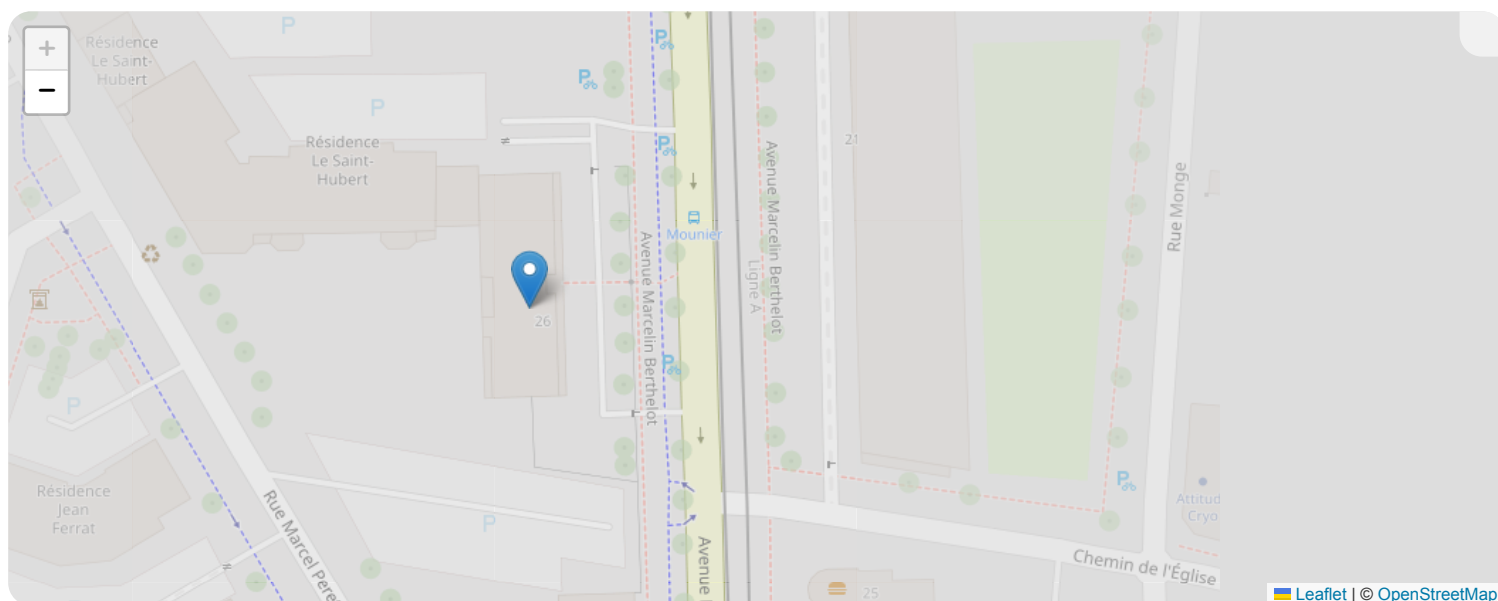
L'équipe intervient sur deux pôles de psychiatrie adulte : Grenoble Grésivaudan et Drac Trièves Vercors

PSYMOB c'est aussi

- > Un lieu ressource pour les demandeurs (proches ou professionnels) dans l'accès aux soins psychiatriques, la réflexion éthique autour de situations complexes, l'information sur la santé mentale.
- > Une équipe en lien avec tous les partenaires du territoire.

Une équipe pluri-professionnelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère :

- > Psychiatre
- > Cadre de santé
- > Infirmier de Pratique Avancée (IPA)
- > Infirmier
- > Psychologue
- > Assistant social
- > Secrétaire



[Signaler une erreur](#) >